

Le mag'

# Hénin-Beaumont

## *la Ville-Jardin*

N° 97 - Avril 2023

**SANTÉ**

**NOS ACTIONS  
POUR VOUS**



# Sommaire



**4-12 : Dossier**  
Santé : Nos actions pour vous



**13-17 : Actualités**  
P. Maugy : Un nouveau directeur général des services, Miss Héinois, Etat-civil



**18-21 : Culture**  
Le Printemps des Poètes



**22-23 : Sport**  
Semaine olympique, Escrime,  
A la découverte des sports héinois



**24-25 : Jeunesse**  
Classe de neige, classe verte, Carnaval  
et inscription rentrée 2023



**26-27 : Solidarité**  
Cérémonie de la citoyenneté, Pass senior,  
rubrique santé et Téléthon



**28-32 : Cadre de vie**  
Règles d'urbanisme, Ecogestes,  
PAV et déchets verts



**33 : Vie économique**  
Basic fit



**34 - 37 : Informations pratiques  
& Sécurité**



**Dimanche  
30 avril 2023  
15 h  
- Espace  
François  
Mitterrand**

# Concert

des anciens musiciens du 43° R.I. de Lille

**Journée nationale du souvenir  
des victimes et des héros de la déportation**

**Suivi du verre de la fraternité - réservation au 03 21 74 99 99**



Top 12 - Gymnastique - salle Lelaure - 26 mars 2023

## Le sport au service de la santé

Depuis plusieurs années maintenant, la Municipalité a la volonté de rendre le sport accessible à tous afin d'en découvrir les bienfaits. Cours gratuits, structures en libre-service... de nombreuses actions ont été entreprises afin de démocratiser la pratique du sport-santé à Hénin-Beaumont et de lutter contre certains maux de notre société, à commencer par la sédentarité, facteur d'obésité.

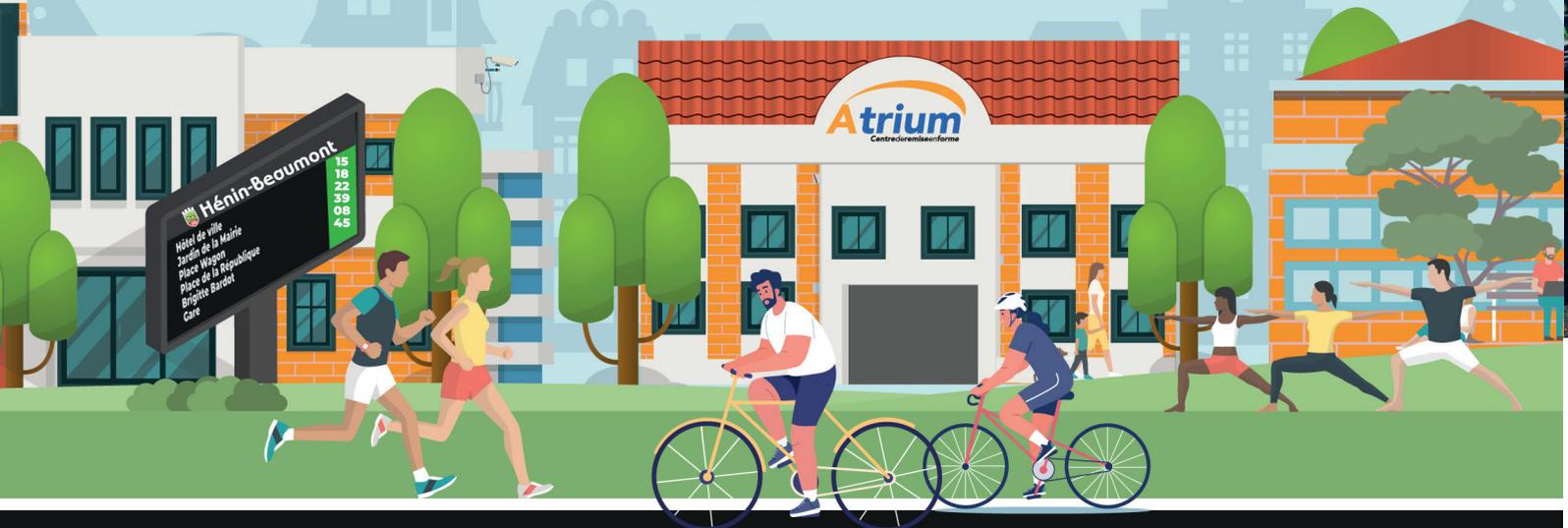
Grâce à la mobilisation du service des Sports, du CCAS et du Centre social que je tiens à remercier, nos seniors peuvent bénéficier d'un planning d'activités gratuites permettant de les maintenir dans une bonne condition physique. Taïso, marche nordique, gym douce... La Municipalité a souhaité proposer un large choix d'activités adaptées à la pratique de nos aînés. Ce planning sera complété prochainement avec de nouvelles activités.

En plus de ce riche programme sportif, le Centre social propose de nombreux ateliers liés à la nutrition et au bien-être. Vous trouverez le détail des activités du CCAS dans le supplément distribué avec votre magazine.

Enfin, nous investissons régulièrement afin d'implanter des structures sportives au coeur des quartiers. City-stades, parcours santé, ateliers de fitness en plein-air... Ces installations permettent la pratique libre du sport à quelques pas de la maison, sans les contraintes liées à la pratique encadrée. Vous pouvez dorénavant profiter de vos sorties en famille pour vous adonner à quelques exercices au Terril du Pommier ou encore au lac du Bord-des-Eaux !

**Steve Briois,**  
votre Maire

# Du Sport au service de la Santé



## LE SPORT-SANTÉ EN FRANCE

Selon les chiffres du ministère des Sports, les maisons Sport-Santé ont déjà accompagné plus de

# 360.000

personnes éloignées de la pratique sportives depuis son instauration en 2019.

# 500

établissements étaient labélisés en 2022 en France, dont 37 dans les Hauts-de-France

Le sport et la santé sont deux composantes importantes au cœur des préoccupations de la Municipalité actuelle qui les a intégrés dans son projet sportif local. Création d'une Maison Sport-santé, mise en place d'activités destinées aux seniors, création de parcours santé... De nombreuses actions sont entreprises afin de rendre le sport accessible à tous et préserver la bonne santé des Héninois et Beaumontois.

Depuis 2022, la Ville dispose d'une Maison sport-santé située au sein de l'Atrium. Encadrée par Frédéric Jannick, docteur en Activité physique adaptée, la structure vous propose dans un premier temps de réaliser un bilan de santé avant de concocter un programme adapté.

Ces structures mises en place pour encourager la pratique d'activités physiques et sportives visent à promouvoir la santé et le bien-être en proposant des activités adaptées aux capacités et aux besoins des personnes.

Elles peuvent proposer des activités physiques variées et douces, comme la marche, la gymnastique douce, le vélo, la natation... Les séances sont encadrées et adaptées aux capacités physiques de chaque personne, afin d'éviter tout risque de blessure.

## Vous souhaitez contacter la Maison sport-santé ?

75 avenue des Fusillés  
03 21 49 12 29





**Durant toute l'année, la Municipalité met en place des activités sportives et gratuites à destination des seniors de la ville !**

## Des activités gratuites pour les seniors avec la Maison sport-santé



### **SÉANCE DE GYM DOUCE** **TOUS LES LUNDIS APRÈS-MIDI**

Chaque semaine, l'Atrium Maison Sport-Santé propose une activité de gym douce le lundi de 15 h 30 à 16 h 30. Cette activité est destinée à tous, mais en particulier aux seniors, qui peuvent ainsi profiter d'une séance d'exercices adaptés à leur condition physique et à leurs besoins.

La gym douce est une activité physique qui vise à renforcer le corps en douceur, en travaillant notamment sur l'équilibre, la souplesse et la coordination des mouvements. Elle permet ainsi de prévenir les risques de chute et de maintenir une bonne condition physique.



### **LES MARDIS, C'EST TAÏSO** **À L'EFM**

Tous les mardis matin, de 9 h à 10 h, au sein de l'Espace François-Mitterrand, le service des sports de la ville d'Hénin-Beaumont propose une séance de taïso ouverte à tous les habitants de la ville. Cette activité physique douce permet de travailler la souplesse, la relaxation et la coordination des mouvements. Le taïso, qui signifie littéralement « gymnastique pour le corps et l'esprit » en japonais, est une discipline proche du yoga et du tai-chi. Elle comprend des exercices de respiration, d'étirement, de renforcement musculaire et de relaxation.

### **LES MERCREDIS,** **C'EST MARCHÉ NORDIQUE !**

La marche nordique est une activité sportive qui se pratique en extérieur et qui consiste à marcher rapidement avec l'aide de bâtons spécifiques. Elle sollicite plusieurs groupes musculaires, notamment les bras, les jambes et le dos, et permet de renforcer le système cardiovasculaire, musculaire et respiratoire. On estime à 80/90 % la proportion de muscles qui travaillent pendant la marche nordique. À Hénin-Beaumont, il est possible de pratiquer la marche nordique tous les mercredis matin, encadré par des agents qualifiés du service des sports. La marche nordique est une activité physique accessible à tous, quels que soient l'âge ou la condition physique.



Toutes ces initiatives s'inscrivent dans une démarche globale de bien-être au quotidien, en offrant à chacun la possibilité de pratiquer une activité sportive régulière, quel que soit son niveau. Elles font également partie du projet sportif local de promotion du sport et de prévention santé.

**Inscrivez vous en flashant le QR code ou au 03 21 08 60 40**





# LAURENT BRICE

adjoint délégué au Sport

**Nous avons la volonté de redonner le goût du sport, mais surtout de le mettre au service de la santé de chacun.**

*C'est une réalité, Hénin-Beaumont est une ville sportive ! Forte de sa quarantaine d'associations sportives et de plus de 4.000 licenciés l'année dernière, la ville d'Héning-Beaumont n'a pas à rougir. D'autant plus qu'ici, le sport est au centre des différentes politiques publiques, et ce, depuis 2014 !*

Tout est parti d'un constat : notre territoire est celui où l'on pratique le moins et où il y a le plus de problèmes de santé. Il était donc de notre responsabilité de trouver les solutions pour remédier à ce problème.

**Nous avons la volonté de redonner le goût du sport, mais surtout de le mettre au service de la santé de chacun.**

Ainsi, depuis 2014, les initiatives se sont multipliées. D'abord du côté des infrastructures qui sont peu à peu **renovées et modernisées**. Le dernier exemple en date est le complexe **Léo-Lagrange** qui a nécessité plus de 12 millions d'euros.

On réhabilite des espaces naturels comme le **terril des Pommiers** afin d'y proposer un lieu de pratique libre. Des aménagements sont d'ailleurs encore en réflexion.

# Les bienfaits du sport-santé



## Lutter contre la sédentarité

Au quotidien, préférer l'escalier à l'ascenseur, aller au travail à pied ou à vélo, téléphoner debout...

La sédentarité est la cause de 4 millions de décès par an dans le monde



## Lutter contre la maladie

Adopter les bons gestes alimentaires : alimentation équilibrée, limiter la consommation de plats préparés, distinguer bons gras (comme les oméga 3 ou 6) des mauvais gras (cholestérol LDL), boire beaucoup d'eau



## Lutter contre le vieillessement

(1 Français sur 5 avait plus de 65 ans en 2020)

Travailler sur l'équilibre et l'endurance et pratiquer 3 h d'activité physique par semaine. Une activité physique limitée vaut mieux qu'aucune activité physique !



## Lutter contre le manque de sommeil

(Chiffres Inserm : 45% des 25-45 ans considèrent ne pas assez dormir)

Eviter les excitants en fin de journée (café, thé écrans, lumières vives...), les diners trop copieux, le bruit...

Ensuite, nous avons décidé d'offrir aux publics souvent éloignés de la pratique un **panel d'activités adaptées**.

Sont donc nées, dans le cadre de la carte sénior, des **séances gratuites** de gym douce, de taïso et de marche nordique, encadrées par des éducateurs spécialisés, dont certains sont docteurs en activités physiques adaptées !

D'autres activités viendront bientôt compléter cette offre, comme la natation, le vélo ou la musculation.

Nous avons aussi souhaité permettre le **développement de la pratique handisport**. En septembre dernier, la semaine du handicap a été un franc succès ! Les écoles, collèges et lycées de la ville ont pu s'exercer à différents handisports et rencontrer quelques-uns de nos athlètes.

Dernièrement, la Mairie a initié une nouvelle campagne d'aides financières pour les associations qui s'engageront dans le sport adapté. Les Mustangs d'Hénin-Beaumont ont noué par exemple un partenariat avec l'IME Louise-Thuliez pour 3 mois d'initiation au flag.

On souhaite que d'autres associations fassent de même pour ne pas laisser ce public au bord de la route. Enfin, nos sportifs locaux ne sont pas en reste, puisque la **Municipalité les accompagne** dans leurs performances, autant financièrement que matériellement.

Toutes ses actions sont réalisables à deux conditions : des équipements de qualité qui permettent d'organiser de grands événements sportifs mais aussi une traque inlassable de subventions et de financements pour la Municipalité comme pour les associations afin de réaliser ces événements.

Le service des sports s'est ainsi transformé en guichet unique pour ces dernières en quête d'accompagnement.

Le 15 février dernier, la Ville a voté son projet sportif local, un moyen de graver dans le marbre les ambitions municipales en matière de sport-santé, de sport adapté, mais surtout, de sport de qualité !



# La santé au cœur du Centre social

Pour améliorer la bonne santé des habitants, le centre social a travaillé en partenariat avec les acteurs de la santé afin de co-construire des projets et des actions en faveur des habitants.

Le diagnostic partagé du territoire a mis en évidence des indicateurs préoccupants tels que l'espérance de vie la plus faible de la région Hauts-de-France, un taux de mortalité prématurée important sur le territoire, des taux d'infections longues durées plus importants que la moyenne nationale (prévalence du diabète type 1 et 2), des taux de cardiopathies ischémiques et cancers importants, un taux d'obésité important notamment plus marqué chez les jeunes filles, des taux de conduites addictives plus importants qu'au niveau national (alcool, tabac, drogues) et un taux de participation faible au niveau des campagnes de dépistage (cancers).

Ainsi, le centre social a mis en place un programme d'actions et d'activités pour promouvoir la santé, améliorer l'accès à la prévention et aux soins, informer les habitants sur leurs droits en matière de santé et améliorer l'état général de santé physique et mentale des habitants.

Les actions proposées sont variées et s'adressent à tous les habitants : ateliers de cuisine pour apprendre à manger équilibré, séances d'activité physique pour lutter contre la sédentarité, sessions d'information

pour sensibiliser aux risques liés à l'alcool et aux drogues, campagnes de dépistage pour favoriser la prévention, etc. Le nouveau centre social ne se contente pas d'organiser des activités et des actions, il souhaite également impliquer les habitants dans leur propre santé en leur permettant de devenir acteurs de leur santé. Pour cela, le centre social a développé des projets participatifs pour encourager les habitants à s'impliquer dans la conception et la mise en place d'actions de prévention et de promotion de la santé. Cette démarche permet de renforcer les liens sociaux et de favoriser l'entraide entre les habitants.

Aisément, on peut donc affirmer que le centre social d'Hénin-Beaumont s'engage résolument dans une démarche partenariale avec les acteurs de la santé pour améliorer l'état de santé des habitants. En co-construisant des projets et des actions en faveur des habitants, le centre social permet aux habitants de devenir acteurs de leur santé et de favoriser ainsi leur bien-être physique, mental et social.

## Le Centre social mobilisé à la Polyclinique d'Hénin-Beaumont pour Mars bleu

La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. C'est en se basant sur cette définition de l'Organisation Mondiale de la Santé que le centre social d'Hénin-Beaumont a développé un programme d'actions et d'activités pour répondre aux problématiques de santé rencontrées sur le territoire.



## Vous souhaitez contacter le Centre social ?

Rue Louise Michel  
03 21 77 22 80

Facebook  
Centre social



# LES ACTIVITÉS SANTÉ DU CENTRE SOCIAL



## Bilans santé et campagne de dépistage

Durant les ateliers et activités du centre, les usagers sont sensibilisés par l'équipe d'animation et des professionnels de santé afin de les informer sur les droits en matière de santé et d'accès aux soins et les inciter à réaliser des bilans santé.

Des actions sont également organisées lors des mois dédiés à la prévention des cancers (octobre rose, mars bleu...).

2 bilans santé ont lieu chaque année (2 groupes de 10 personnes de + de 18 ans) à Lens dans les locaux de l'association Epicure.

## Projet Alimentation et activités physiques enfants

Organisation de 4 interventions de l'Association de Prévention et de Réduction des Inégalités de Santé (APRIS) :

1er jour : proposer aux familles un spectacle ayant pour thématique l'alimentation et l'activité physique suivi de 3 demi-journées d'ateliers :

1 h 30 avec la diététicienne, 1 h 30 café des parents (en parallèle les enfants sont avec l'éducateur Médico-sportif (EMS))

1 h 30 avec la diététicienne, 1 h 30 avec l'EMS

1 h 30 avec la diététicienne, 1 h 30 avec l'EMS et consultation médicale avec une infirmière.

Action prévue pendant la deuxième semaine des vacances d'avril, à destination des familles avec enfants de 6 à 12 ans.



### Atelier cuisine détente

Mise en place de 4 ateliers culinaires par mois, tous les mardis matin de 9 h 30 à 12 h à destination des familles et des personnes en situation d'isolement :

- Faire découvrir une variété de produits et la manière de les cuisiner,
- Aborder les notions de base d'hygiène et d'équilibre alimentaire,
- Travailler la notion de budget « alimentaire »,
- Privilégier l'achat en circuits courts,
- Mise en place de 4 ateliers détente et relaxation par mois le mardi après-midi basés sur les techniques d'art-thérapie qui améliorent la confiance et l'estime de soi grâce à l'apprentissage et la pratique d'activités créatives.



## Des actions de sensibilisation



**Mars bleu** (stand de prévention sur le marché de la ville et marche bleue sur le terril 89)

**Octobre rose** (intervention à la polyclinique d'Hénin-Beaumont)

**Novembre** (sensibilisation aux cancers masculins sur le marché de la ville)

## Gym seniors, baby gym, marche nordique



Mise en place d'un **atelier gym seniors** encadré par la maison sport santé Atrium. Tous les jeudis matin, à destination des seniors. Mais aussi d'un **atelier baby gym** encadré par une animatrice du centre social. Tous les mercredis matin de 10 h à 12 h, à destination des familles avec enfants de 15 mois à 6 ans. Organisation de **randonnées de type marche nordique** sur le territoire communal (trame verte, terril des pommiers, lac du Bord-des-Eaux). Le mercredi matin de 10 h à 11 h, à destination des adultes.

## Permanence Equinoxe et association Le Pari

Mise en place de permanences du sagittaire Le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois : accueil des publics concernant les conflits familiaux, les conduites addictives, les consommations à risques, information sur les drogues, l'orientation et le décrochage scolaire. Intervention de l'association le PARI (point addictions rencontres informations) et de la CPAM au centre social lors d'ateliers (cuisine, loisirs créatifs, café, débats...) afin de mettre en place des temps de prévention.



# Polyclinique d'Hénin-Beaumont :

## un pôle de soins et de santé d'excellence

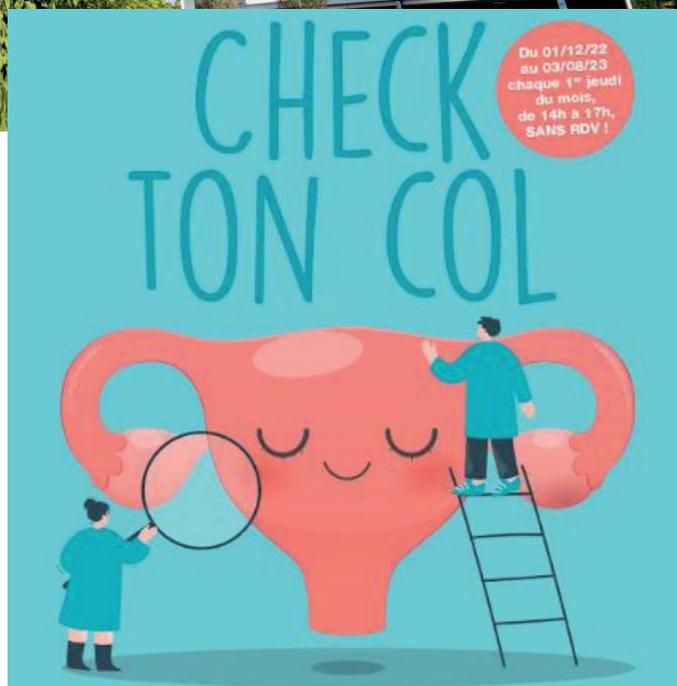
Forte de ses 650 salariés et de ses 90 praticiens, la polyclinique d'Hénin-Beaumont s'est, depuis des années, installée comme acteur majeur de soins sur le territoire. Face à une demande de plus en plus forte de la part des patients du secteur, l'établissement doit s'adapter : davantage de médecins, réorganisation de sa structure, mais surtout, un panel d'interventions et d'actions afin de renouer des liens entre la population et la santé, en s'appuyant également sur le tissu associatif local.



### Label d'excellence dans la prise en charge de l'obésité

C'est un axe fort des différentes prises en charge de la polyclinique : en 2015, l'établissement reçoit une labellisation grâce à son intérêt pour les troubles de l'alimentation et de l'obésité. La polyclinique d'Hénin-Beaumont propose plusieurs programmes d'éducation thérapeutique permettant aux patients une orientation médicale et/ou chirurgicale.

« A l'époque, on avait diagnostiqué avec l'ARS un réel besoin sur le territoire. », expose Fabienne Peugniez, la directrice générale de l'établissement. Depuis, est née toute une série d'actions, aussi bien de prévention que de soin et d'accompagnement. « Surtout, la prise en charge se fait sans dépassement d'honoraires. », tient-elle à préciser.



### Check ton col et Octobre rose, ou comment prendre soin de la femme

Là encore, tout fut une histoire de constat, celui des équipes de santé, qui ont souhaité se tourner vers les femmes sans suivi. « Les causes peuvent être multiples », souligne la responsable. « Il peut y avoir la peur des résultats ou celle de l'acte tout simplement, le manque de temps ou d'intérêt, le coût de la prise en charge... » Comment les aider ?

Soutenu par l'ARS, la Caisse primaire d'assurance maladie et le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers des Hauts-de-France, la polyclinique d'Hénin-Beaumont a initié l'opération *Check ton col*, qui permet à chaque femme de venir se faire dépister du cancer du col de l'utérus tous les 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois, de 14 h à 17 h, sans rendez-vous. « **Ce sont des actions ponctuelles, mais notre objectif est d'inciter les femmes à se faire suivre.** »

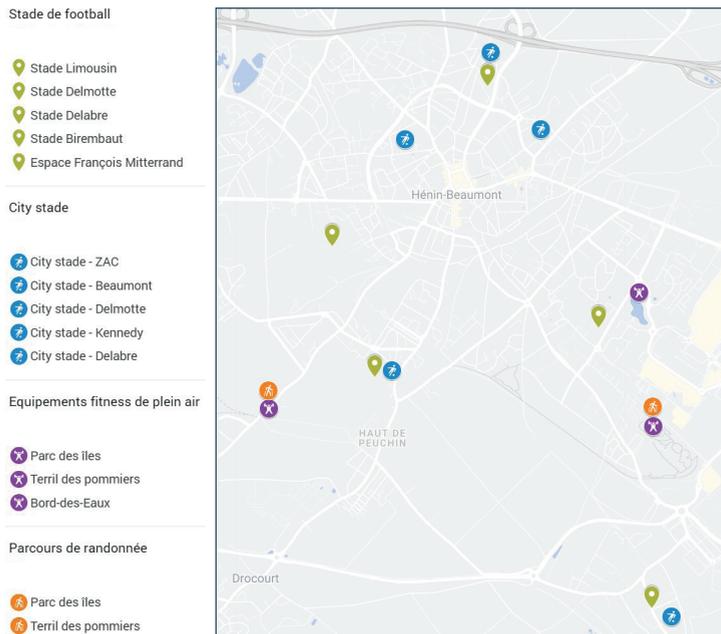
Depuis son lancement en décembre 2022, une cinquantaine de femmes ont déjà bénéficié de l'accompagnement de la polyclinique et des 6 praticiens de la spécialité.



# Bouger en ville

Depuis plusieurs années maintenant, la Municipalité a souhaité installer le sport au coeur des quartiers. City-stades, parcours santé, ateliers fitness de plein-air, de nombreuses structures sont implantées aux 4 coins de la ville, elles participent à la démocratisation du sport en ville.

Retrouvez ci-dessous les principales installations en accès libre :



## Nouveau



Aménagement d'un nouveau terrain de basket par la CAHC.  
(boulevard A. Schweitzer)

Retrouvez la carte ci-contre en flashant ce QR code



## Aménagement du terril des pommiers

**VOTRE AVIS NOUS INTERESSE !**

Questionnaire disponible ici



1 - Connaissez-vous le Terril des Pommiers ?

Oui  Non

Si Oui, pratiquez-vous une activité physique sur ce site et laquelle ?

- Marche/Randonnée  Promenade  
 Parcours santé  Vélo  
 Orientation  Aucune activité  
 Autres : .....

2 - A quelle(s) période(s) fréquentez-vous le site ?

Printemps  Eté  
 Automne  Hiver

3 - A quel(s) moment(s) fréquentez-vous le site ?

Lundi  Mardi  
 Mercredi  Jeudi  
 Vendredi  Samedi  
 Dimanche

Le matin  L'après-midi  Le soir

5 - Comment allez-vous au terril ?

Voiture  Vélo  
 Trottinette  Bus  
 A Pied  Autre : .....

6 - Etes-vous satisfait du site ?

Oui  Non

7 - Quels aménagements souhaiteriez-vous ?

Coupon à compléter et à retourner à  
Maire d'Héning-Beaumont, 1 place Jean Jaurès,  
62110 Héning-Beaumont

# L'état-civil

## du mois de février 2023

### Naissances :

La Municipalité leur souhaite la bienvenue

Assia AIT EL HAJ ; Maryline BLEUZET ; Amjed BOUSSADIA ; Jade CAMUS ; Sylvia COILLE ; Gabriel COPIN ; Victoire DELCROIX ; Lyana DEMONCHY ; Téa DESSINE ; Mickaël DESWARTE ; Maë D'ONOFRIO ; Charlie ETIENNE ; Aïcha KHALID ; Aude KOZAK ; Waren LAURY ; Maria MACHADO ; Cléo MATHEZ ; Djenna NOME BACAR ; Andrea PRADELLE ; Eva PRICOT ; Zoa SAUDEMONT ; Ethan TABARY FLAVIGNY ; Maë TENNINA ; Sacha VERDONCK CHIREUX.



### Décès :

La Municipalité s'associe à la tristesse des familles

Noëlle BLANSY ; Marie BLEUZET ; Daniel COUTURE ; Marie DELBARRE ; Joselyne DELOBEL ; Charlotte DEMAILLY ; Renée DESSAILLY ; Rosa DOROCIAC ; Tony FERA ; Nadine FLORENT ; Georgette GARDINAL ; Claude GOUDAILLIER ; Gisèle HEMERY ; Annick HOUDART ; Christophe JONCKEERE ; Lucette JONNART ; Marc KACZMAREK ; Rudolphe KALICKI ; Adèle LALOUX ; Noël LAURENT ; David LEBRUN ; Jean LECOINTE ; Charlotte LEFEBVRE ; Jean-Norbert LEROY ; Andrée MAGREZ ; Jean-Pierre MAHIEU ; Yvon MOUCHON ; François NAVARRO ; Rosalie TONDEUR ; Claude TOURRET ; Joël TRANCHANT ; Marcelle TRUFFART ; Georgette VAN WAMBEKE ; Serge VINCENT ; Régine WATTRELOT ; Richard ZACZEK ; Ahmed ZENFOURI.



### Mariages :

La Municipalité leur présente ses félicitations

Elhadj BAH et Laetitia MILLIOT ; Noémy BARSBY et Thomas SELLIER (1) ; Gaëtan BRIQUET et Lucy ROUSSEAU ; Inès DOS PASSOS et Bilal KOUDAD ; Tiphaine HOUZIAUX et Antoine RUELLE.



## Monsieur le Maire rend hommage

### aux mineurs disparus dans la catastrophe de Courrières



C'était il y a 117 ans. Le 10 mars 1906 restera à jamais gravé dans les mémoires comme le jour où une terrible explosion de gaz, un « coup de grisou », a eu lieu dans un puit de la compagnie des mines de Courrières. Cette explosion a enflammé les fines particules de poussière de carbone présentes dans l'air et a propagé un incendie dévastateur sur 110 kilomètres de galeries en quelques minutes seulement. Le bilan humain de cette catastrophe est effroyable : 1 099 personnes ont péri, asphyxiées ou brûlées, laissant derrière elles des familles éplorées et des communautés entières endeuillées.

Monsieur le Maire, accompagné d'élus municipaux, départementaux et régionaux, ainsi que du député Bruno Bilde, a commémoré le 10 mars dernier le triste anniversaire de la catastrophe au cimetière centre.

Cette terrible tragédie est un rappel brutal des conditions de travail difficiles et dangereuses auxquelles étaient confrontés les mineurs de charbon. Elle a également été un tournant décisif pour l'industrie minière en France.

« SE RÉUNIR  
EST UN DÉBUT,  
RESTER  
ENSEMBLE EST  
UN PROGRÈS,  
TRAVAILLER  
ENSEMBLE EST  
LA RÉUSSITE. »

**Philippe Maugy,**

nouveau directeur général des services  
de la ville d'Hénin-Beaumont

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, la mairie d'Hénin-Beaumont accueille en ses murs un nouveau chef d'orchestre, celui qui ordonnera tous les services municipaux, en la personne de Philippe Maugy, attaché hors classe, le grade administratif le plus important dans les villes de moins de 50.000 habitants. Enfant des Hauts-de-France, il revient au bercail après une vie de pérégrinations « riche et intéressante » à travers la France et 35 ans d'expérience dans la gestion de collectivités. Rencontre.

### Il a toujours aimé travailler pour l'intérêt public.

Après des études de droit public et privé à Amiens, Philippe Maugy, nouveau directeur général des services d'Hénin-Beaumont, a immédiatement débuté sa carrière au sein de collectivités, à des postes de direction. Marié, 3 enfants, « c'est dans son ADN que de bouger ». Après une dizaine d'années dans l'Oise, où il a notamment dû gérer la dissolution de deux syndicats, l'un à vocation unique, l'autre à vocation multiple afin de transformer l'ancien district en communauté de communes, il prend la direction du sud, d'abord de la Drôme, puis du Gard.

### Ce qui le fait vibrer, « le challenge » !

Quand il arrive à Die, petite ville de 4 500 habitants dominée par le massif du Vercors, la situation financière est au plus mal. La ville est proche de la tutelle. En plus de rétablir les finances de la ville, il remodèle l'organisation interne de la collectivité.

Après une courte expérience dans l'enseignement, « enrichissante mais très différente de la gestion d'une collectivité », durant laquelle il a pu appréhender « la lourdeur des services de l'État », il revient aux affaires au sein d'un syndicat de traitement des déchets. Là encore, il arrive dans une structure en perte de vitesse, entre « déconfiture financière et mauvaise gestion des ressources humaines ». Exhorté par la chambre régionale des comptes d'adopter un plan de redressement drastique, il relève le défi en à peine deux mois.

### Cinq ans plus tard,

il revient dans les Hauts-de-France, à Péronne, où il gère la fusion de trois communautés de communes. Il participe à la mise en place d'un nouveau projet de territoire, d'une nouvelle gouvernance, et structure les compétences et les services communautaires avant de partir pour le Gard où il aura les mêmes missions.

### Le 1<sup>er</sup> mars dernier,

Philippe Maugy intègre la mairie d'Hénin-Beaumont, au poste de directeur général des services, laissé vacant quelques mois auparavant. Une opportunité qui lui permet, en plus « de se rapprocher de sa famille », de « retrouver une proximité avec les citoyens », ce qui « lui manquait au sein des intercommunalités ». Deux maîtres-mots : autonomie et responsabilité. « Les différentes crises ont imposé une réflexion sur les méthodes de travail et son organisation », avance-t-il. « On a besoin de plus de souplesse et plus de réactivité. » Cela passe notamment par l'intelligence collective. Comme le disait Henry Ford que cet amoureux des belles lettres aime citer, « se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite ».

## Biographie

**1985** : maîtrise de droit public et privé de l'Université de Picardie

**1987-1992** : secrétaire général de la ville de Venette (Oise)

**1992-2001** : directeur général des services de la communauté de communes des Sablons (Oise)

**2001-2006** : directeur général des services de la ville de Die (Drôme)

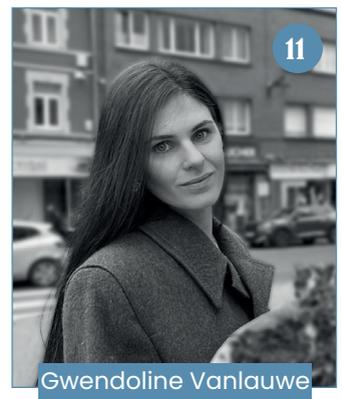
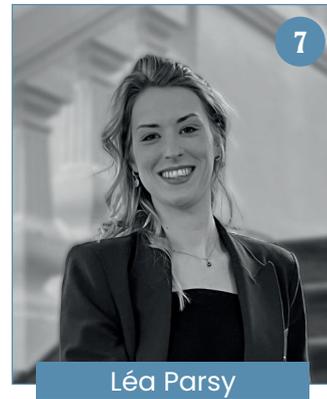
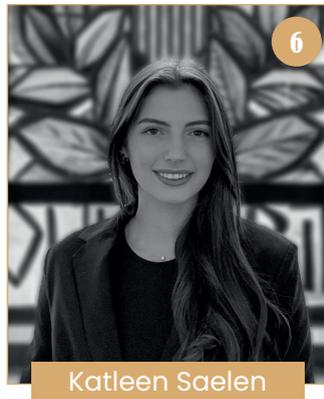
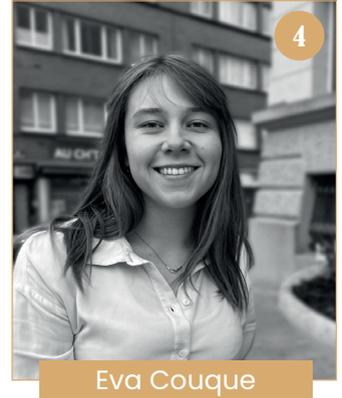
**2006-2007** : secrétaire général d'Agrocampus Rennes (Ille-et-Vilaine)

**2007-2012** : directeur général des services du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la région d'Uzès (SICTOMU)

**2012-2014** : directeur général des services de la Communauté de communes de la Haute-Somme (Somme)

**2014-2022** : directeur général des services de la Communauté de communes de la Petite Camargue (Gard)

# Les candidates au titre de Miss Héninois 2023



## Les candidates accueillies par Monsieur le Maire

Le 12 mars dernier, les prétendantes au titre de Miss Héninois ont été invitées au cœur de l'Hôtel de ville, dans les Salons d'honneur, par Monsieur le Maire.

Ce fut notamment l'occasion pour elles de se présenter et de partager un moment convivial avec les petites mains qui organisent depuis des mois ce concours.

A l'issue de cette rencontre, chaque candidate a pu repartir avec son mug personnalisé, un lot de goodies aux couleurs de l'événement, et sa photo avec Monsieur le Maire.

Rendez-vous le 15 avril prochain, 20 h, à l'Espace François Mitterrand pour l'élection de Miss Héninois, en présence d'Eloïse Viseur, Miss Héninois 2022 et 4<sup>e</sup> Dauphine de Miss Nord-Pas-de-Calais, et d'Agathe Cauet, Miss Nord-Pas-de-Calais 2022 et 1<sup>ère</sup> Dauphine de Miss France.



**Miss Héninois 2023**  
pour Miss Nord Pas-de-Calais

ESPACE FRANÇOIS MITTERRAND  
SAMEDI 15 AVRIL - 20 H

ÉLECTION 2023

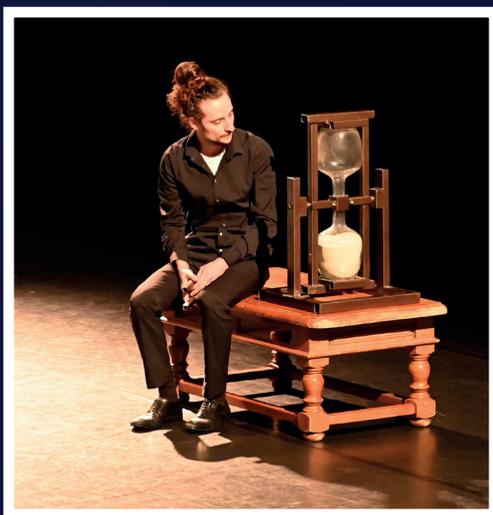
EN PRÉSENCE DE

**AGATHE CAUET**  
MISS NORD  
PAS-DE-CALAIS 2022  
1<sup>ère</sup> DAUPHINE MISS FRANCE

**ELOÏSE VISEUR**  
MISS HÉNINOIS 2022  
4<sup>e</sup> DAUPHINE MISS NORD  
PAS-DE-CALAIS 2022

Pour faire vivre la poésie, l'art et la littérature, du 11 au 25 mars, les événements se sont succédé : concours de poésie ouvert à tous, arbre poétique au jardin public, pièce de théâtre, portes ouvertes à la médiathèque, ateliers à l'école d'art plastiques, interventions des élèves de l'école de musique... Revivez en images, et en poésie, ces deux semaines riches en mots !

# Le Pri des P



## Soirée d'ouverture – Samedi 11 Mars

*Le Sablier de Lucas Gimello à l'Escapade,  
Un voyage dans le temps pour une soirée magique,  
Le théâtre brille de mille feux, en parade,  
Et le public attend, curieux et nostalgique.*

*Dans la salle, les spectateurs remplis d'impatience,  
Le rideau se lève, et la scène s'anime,  
Le sablier s'écoule, avec élégance,  
Et les mots de Lucas Gimello, s'expriment.*

*Sous les lumières tamisées, le temps s'arrête,  
Les souvenirs d'un autre temps se réveillent,  
L'acteur se laisse porter par la tempête,  
Et le public, avec passion, s'émerveille.*

*La pièce touche l'âme, comme une caresse,  
Et les émotions les plus profondes se révèlent,  
Le théâtre de l'Escapade est une merveille,  
Où l'art de la scène, avec élégance, étincelle.*

*Les applaudissements retentissent, enivrants,  
Le public est conquis, par cette soirée éblouissante,  
Le Sablier de Lucas Gimello est un enchantement,  
Et chacun garde le souvenir d'une perle scintillante*

## Des activités de création à destination de tous

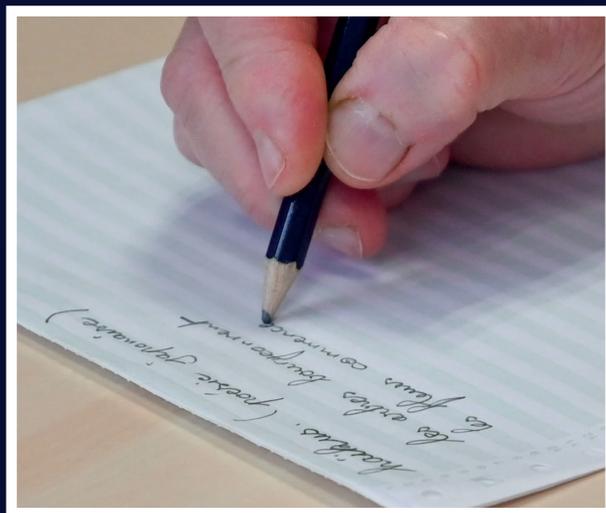
*À Hénin-Beaumont, la création est reine,  
Des activités foisonnent, véritables scènes,  
Deux en particulier attirent notre attention,  
Les ateliers d'arts plastiques et d'écriture poétique à l'unisson.*

*Dans l'école d'arts plastiques, les élèves s'appliquent,  
À dessiner une poésie, leur cœur se réplique,  
Les couleurs, les traits, s'entremêlent avec brio,  
Pour que l'image prenne vie partant d'un stylo.*

*À la médiathèque, les plumes s'activent,  
L'écriture poétique se révèle ludique,  
Les mots se libèrent, jouent avec les sens,  
Pour exprimer avec finesse l'émotion en puissance.*

*Et que dire de la musique et du chant,  
Qui résonnent dans la ville à tout instant ?*

*Héning-Beaumont, ville de création,  
Où chacun peut vivre sa passion,  
Des activités pour petits et grands,  
Qui nourrissent l'âme et rendent le monde vibrant.*



# Intemps Poètes

## Rendez-vous poétique au parc public

*Dans le parc de la rue Elie Gruyelle,  
Sous un soleil chaud et sans pareil,  
Se tient un rendez-vous poétique,  
Où les mots se font magiques.*

*Olivier le petit jardinier,  
Est là pour nous enchanter,  
Avec ses histoires et ses chansons,  
Qui résonnent comme nous dansons.*

*Les enfants se laissent ravir,  
Et ne manquent pas d'applaudir,  
A la fin du spectacle,  
Ce n'est pas la fin du miracle.*

*Et puis vient le moment suprême,  
L'arbre à poèmes est là-même,  
Un houx majestueux et puissant,  
Où l'on peut suspendre ses sentiments.*

*Les feuilles s'envolent alors,  
Et portent avec elles des trésors,  
Des mots d'amour, des mots d'espoir,  
Des poèmes qui font miroir.*



### Portes ouvertes de la médiathèque

*Dans la belle médiathèque aux portes ouvertes,  
Les pages de BD volent en fête,  
Des histoires passionnantes à découvrir,  
Des aventures à ne pas finir.*

*Un atelier de poésies attend les visiteurs,  
Où les mots s'entremêlent avec bonheur,  
La création en ébullition,  
De magnifiques vers en émotion.*

*Des musiciens enjoués envahissent l'air,  
Leurs notes nous emmènent en voyage sans frontières,  
De douces mélodies, à chaque fois très ludiques,  
Nos cœurs battent au rythme de leur musique.*

*Et Lucie Derancy, notre poète,  
Nous offre ses mots comme une statuette,  
Sa voix comme un doux murmure,  
Nous transportant dans une autre aventure.*

*Dans cette médiathèque en ébullition,  
Le temps passe sans notion,  
Une journée remplie de découvertes,  
Et de souvenirs à jamais gravés nous a été offerte.*



### Cérémonie de clôture et de remise des prix du concours de poésie

*Dans les Salons d'honneur de l'hôtel de ville,  
Le temps s'est arrêté, on y a vu tous les profils,  
La cérémonie de clôture du printemps des poètes,  
A été un moment de grâce, de joie et de fête.*

*Des poètes de tous horizons étaient présents,  
Des mots doux, des rimes envoûtantes, des vers vibrants,  
Dans l'air flottait une ambiance de paix et de sérénité,  
Une ode à la beauté et à la créativité.*

*Les gagnants du concours de poésie ont été honorés,  
Leurs textes magnifiques, inspirants et touchants,  
Ont su ravir les âmes des juges et des invités,  
Leurs mots ont été récompensés à l'heure du soleil couchant.*

*Le conseil municipal des enfants a assisté à la cérémonie,  
Leur enthousiasme et leur joie faisaient une belle parade,  
Ils ont compris la valeur des mots, la force de la poésie,  
Et ont promis de partager ces enseignements avec leurs camarades.*

*La cérémonie de clôture et de remise des prix,  
A été un moment magique, une véritable communion,  
Entre les poètes et les amoureux de la poésie,  
Dans les Salons d'honneur, un moment de passion.*



# Découvrez les poèmes gagnants



**Esther Hénon – Catégorie : Adulte**

## *Les oiseaux*

Deux oiseaux d'hiver  
Deux oiseaux de nuit  
Libres comme l'air  
Volent vers l'infini.

Deux oiseaux noirs évasion  
Et blancs pacifiques  
Volent vers les cieux ethniques  
Bleu profond.

Deux oiseaux sereins  
Comme des amoureux  
Les ailes ouvertes  
S'en vont.

Ils savent où ils vont...  
Vers l'azur plafond  
Ils volent vers les étoiles  
Ces grands oiseaux  
Et le monde de rêve  
Que je leur prête de mes mots...



**Méline Dorangeville  
Catégorie : Collèges**

## *Le dernier voyage*

C'était un jour pluvieux,  
Où tous les sourires sont effacés.  
Un dimanche d'automne ennuyeux,  
Depuis que j'ai appris ton décès.

Quelques jours après ton absence,  
Je ressentais le manque de ta présence.  
Et à ce jour, mon cœur pleure toujours,  
Car je n'ai pas eu le temps de te dire  
une dernière fois « bonjour ».

Depuis, je suis dans le tourment,  
Car ta voix dans ma tête, disparaît lentement.  
Je ne cesse de ressasser mes souvenirs,  
Car j'ai peur que ma mémoire les fasse fuir.

Alors j'ai décidé de te rendre hommage,  
Pour ton dernier voyage.  
Te dire un dernier au-revoir,  
Pour que tu restes toujours dans ma mémoire.

Ta petite fille qui t'aime et t'aimera,  
À jamais et pour toujours.  
Un jour, on se retrouvera dans le pays de l'au-delà,  
Entourés d'espoir et d'amour.



**Jean Huot – Catégorie : Lycées**

## *Correspondances, I, 3*

À elle seule, l'univers se plierait.  
Depuis peu, j'ai cessé de jurer,  
Son âme semblait uniformisée.  
En réalité, c'est une femme née.

Elle seule, au miroir de sa beauté,  
Qu'écrivait-elle, je suis désirée ?  
Ou : cherche une âme douce et impayée.  
Voilà une écriture confessée.

Oubliant sûrement les écrits,  
Qui lui donneraient un nouveau titre ;  
Elle préférerait la médecine,  
Pour me piquer sans anesthésie.

Mais, Mademoiselle peut-on sans vie ?  
Comme une diva féerique,  
Ôter un cœur plein mais affaibli,  
Et dont les cavités sont sans bruit.

En ce point de vue, j'appelle tout siège,  
Là où l'adversaire est fin stratège,  
Vous obligeant à suivre son cortège,  
Qu'un fin sourire appelle privilège.



**Liam Devos Dumas  
Catégorie : Ecoles Primaires**

## *Mes sports préférés*

J'aime le sport pour bouger mon corps,  
Me défouler et m'amuser.  
La natation est une de mes passions.  
Je plonge ma tête dans l'eau  
Et me voilà comme Némé.

Le basket c'est chouette  
Cent paniers et j'ai gagné  
Sur le dos de Bokito  
Je commence au trot puis au galop  
L'équitation, c'est trop rigolo.

J'enfile mon kimono  
Prêt à commencer le judo au dojo  
Randori, O-goshi, Ippon-Seoi-Nage  
Sont mes techniques préférées.  
Faites du sport pour bouger votre corps.

# Sensibiliser aux handicaps avec la Semaine olympique et paralympique



Pour sa 7<sup>e</sup> édition, la Semaine Olympique et Paralympique se tiendra du 3 au 8 avril 2023. La ville d'Hénin-Beaumont, labellisée « Terre de jeux 2024 » et retenue centre de préparation aux Jeux Olympiques et paralympiques Paris 2024, participe, par le biais du service des Sports et du service Education-Jeunesse, à cet évènement sportif national sur la thématique de l'inclusion.

L'objectif est de sensibiliser les jeunes notamment au handicap, de faire découvrir les disciplines olympiques et paralympiques, de créer des opportunités de rencontres et de partage autour de la pratique sportive.

La Semaine Olympique et Paralympique est aussi un formidable coup de projecteur sur les actions sportives municipales mises en place quotidiennement au sein de nos structures locales en partenariat avec les écoles.

**SOP**  
SEMAINE OLYMPIQUE  
& PARALYMPIQUE

## UNE SEMAINE RICHE EN ACTIVITÉS

MENÉES PAR LE SERVICE DES SPORTS DANS LES ÉCOLES ET LES LYCÉES

LUNDI 3 AVRIL



**JUDO**

10 H 30  
DOJO DE L'ESPACE  
FRANÇOIS MITTERRAND

(ÉCOLE BREUVAL)



**ESCALADE**

15 H 30  
ESPACE FRANÇOIS  
MITTERRAND

(LYCÉE DARCHICOURT)

MARDI 4 AVRIL



**HANDI ESCRIME**  
10 H 30 - ATRIUM  
(ÉCOLES)



**CYCLO**  
15 H  
(ÉCOLE MICHELET)



**YOGA**  
17 H - ATRIUM  
OUVERT AU PUBLIC<sup>(2)</sup>

MERCREDI 5 AVRIL



**MARCHE NORDIQUE**  
10 H - STADE DELABRE  
OUVERT AU PUBLIC



**COURSE D'ORIENTATION**  
14 H 30 - 16 H  
TERRIL DES POMMIERS  
OUVERT AU PUBLIC<sup>(2)</sup>



**CECIFOOT**  
14 H 30 - SALLE PANTIGNY  
OUVERT AU PUBLIC<sup>(2)</sup>

JEUDI 6 AVRIL



**CYMNASTIQUE**  
10 H - SALLE LELAURE  
(ÉCOLES)



**JUDO**  
15 H 30 - DOJO DE L'EFM  
(ÉCOLE BREUVAL)



**PILATES**  
19 H - ATRIUM  
OUVERT AU PUBLIC<sup>(2)</sup>

VENDREDI 7 AVRIL



**ESCRIME**

10 H 30  
SALLE D'ARMES À  
L'ATRIUM

(ÉCOLE BRACKE  
DESROUSSEAUX)



**STRETCHING**

19 H  
ATRIUM

OUVERT AU PUBLIC<sup>(2)</sup>

1 : OUVERT AU PUBLIC SUR RÉSERVATION AUPRÈS DE L'ATRIUM MAISON SPORT SANTÉ AU 03 21 49 12 29  
2 : OUVERT AU PUBLIC SUR RÉSERVATION AUPRÈS DU SERVICE DES SPORTS AU 03 21 08 60 40

## « A la découverte des sports héninois » revient avec du football féminin

Le Football Club Féminin d'Hénin-Beaumont compte pas moins de 160 licenciées, des U6 aux seniors.

A l'occasion du dispositif « A la découverte des sports héninois », la catégorie U13 a été sélectionnée pour accueillir les novices qui souhaitent s'essayer au football féminin le mercredi 12 avril

prochain, sur le terrain Henri Noch de l'Espace François Mitterrand.

Nous accueillerons également, lors des portes ouvertes en mai et juin, toutes les tranches d'âges, des petites débutantes aux confirmées à partir de 14 ans.

Pour plus de renseignements :  
Denis Rajski au 06 25 59 02 38



## L'escrime

### 3<sup>e</sup> étape Nationale junior au fleuret organisée par le Cercle d'Escrime

La 3<sup>e</sup> étape Nationale junior au fleuret a été une nouvelle fois organisée par le cercle d'escrime d'Hénin-Beaumont les 18 et 19 mars derniers.

A noter l'excellente 7<sup>e</sup> place de l'Héninois Jules Bailly, qui a réalisé une superbe performance en sortant au stade des 8<sup>e</sup> de finale le n°1 Français et médaillé de bronze des derniers mondiaux juniors, le Parisien Anas Anane, sur le score de 15/12. Un invité de marque était présent lors des phases finales en la personne de François Coquillat, vice-président de la Conférence Régionale du sport des Hauts-

de-France, mais aussi Président du Comité Régional Olympique et Sportif, et qui eut grand plaisir à remettre les récompenses aux lauréats de chaque catégorie.

**Résultats des Héninois :** Jules BAILLY 7<sup>e</sup>; Julien BAUDCHON 43<sup>e</sup>; Emilien COEURDASSIER 46<sup>e</sup>; Marius EMERY 54<sup>e</sup>; Téo DEFOSSÉ PARRAUD 58<sup>e</sup>; Julian LÉCOMTE 60<sup>e</sup>.

**Résultats des Héninoises :** Solange ROSALIE 31<sup>e</sup>; Louise CAPRON 34<sup>e</sup>; Erine DUBOIS 37<sup>e</sup>.

### Hénin-Beaumont accueille les sélections nationales d'escrime

Plus de 100 équipes masculines et féminines, issues de toutes les régions de France, se retrouveront à Hénin-Beaumont pour disputer l'ultime étape nationale d'escrime.

Organisée par le cercle d'Escrime d'Hénin-Beaumont, avec le concours de la ville d'Hénin-Beaumont, et sous l'égide de la Fédération Française d'Escrime, cette compétition servira de référence aux sélections des prochains championnats de France des catégories M17 et M20.

Les 9 matchs se tirent par relais en 5 touches pour un temps de 3 minutes. L'équipe, composée de 4 tireurs, qui atteint les 45 points est déclarée gagnante.

Les équipes M17 débiteront les épreuves éliminatoires **le samedi 22 avril 2023 à partir de 10 h** par un tour de poule composée de 4 équipes, suivi du tableau d'élimination directe avec les finales prévues vers 17 h.

La compétition reprendra le lendemain à partir de 8 h avec l'entrée en lice des M20 garçons et filles selon la même formule avec les finales prévues vers 16 h.

Pour accueillir tous ces sportifs, trente pistes seront installées par les bénévoles du club dans les salles Wilquin, Tételin et Lenglen de l'espace François Mitterrand.



## Rentrée scolaire 2023 :

Les inscriptions sont ouvertes



Nous avons le plaisir de vous informer que les inscriptions pour la prochaine année scolaire sont ouvertes et auront lieu jusqu'au 28 avril 2023. Il est important de noter que l'inscription est obligatoire pour les enfants nés en 2020 non scolarisés, les enfants qui passent en CP et les enfants qui changent d'école suite à un déménagement.

Si votre enfant est né entre le 1er janvier et le 30 juin 2021, vous pouvez faire une demande de préinscription qui sera étudiée par nos services. Elle pourra être retenue en accord avec le directeur ou la directrice de l'école et en fonction du nombre de places disponibles dans l'établissement.

Vous pouvez également faire une demande de dérogation à la carte scolaire si vous souhaitez scolariser votre enfant dans une école qui n'est pas dans votre secteur. Les raisons doivent être recevables et dûment justifiées. Votre demande sera étudiée et pourra être acceptée sous réserve de places disponibles dans l'établissement demandé.

Les dossiers d'inscription sont disponibles au Service Éducation - Jeunesse situé au Pôle Social et Familial, 143 avenue des Fusillés, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15, sur le Portail Famille et sur le site de la Mairie d'Hénin-Beaumont. Ils doivent être retournés complets, signés et accompagnés d'une photocopie du livret de famille complet, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et si un jugement a été rendu, joindre la copie complète de celui-ci.

**Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter notre service au 03.21.74.91.91.**



## Les élèves d'Hénin-Beaumont en voyage scolaire



### Ecoles Bracke-Desrousseaux et Michelet

Les élèves de CM2 des écoles Bracke-Desrousseaux et Michelet ont pu profiter des joies de la neige du 6 au 10 mars dernier à Abondance, en Haute-Savoie.

profité pour visiter des lieux typiques comme une ferme-fromagerie et ont pu faire du chien de traîneaux.

Ils ont pu s'initier au ski alpin ainsi qu'au ski de fond. Ils en ont aussi

Tous sont revenus enchantés de leur séjour et, de surcroît, avec une médaille



### Ecoles Léon Blum et Pantigny

De leur côté, les élèves des écoles élémentaires Blum et Pantigny se sont rendus en Bretagne, à Douarnenez, du 13 au 17 mars 2023 et du 20 au 24 mars 2023, où ils ont pu profiter d'activités nautiques, de découverte de la faune et de la flore et d'activités en lien avec la mer comme de la pêche à pied.

tiques comme l'île Tristant et la Pointe du Raz.

La baie de Douarnenez est considérée comme l'une des plus belles baies d'Europe. Ce site en milieu marin, situé au sud du Finistère, propose un écosystème riche et varié, des paysages côtiers magnifiques, et des activités locales et culturelles diversifiées.

Ils ont également visité des lieux embléma-

# Les écoles font leur Carnaval.

Au sein des différentes écoles de la commune, les enfants se sont déguisés et ont pu déambuler et danser devant leurs parents. Certains en ont même profité pour lancer des confettis.

Tous étaient ravis de ces moments de complicité et de détente. Revivez en images ces différents moments de fête.



## Collecte pour les chats libres de la ville

Les prochaines collectes se feront les mercredis 5 avril, 3 mai et 7 juin 2023 de 14 h à 19 h, au service de la protection animale, 8 rue Voltaire, à côté de l'hôtel de ville.

Vous pourrez y déposer de la nourriture mais également des couvertures et autres dons à destination des chats libres de la ville.

## Don du sang

L'établissement français du sang organise ses prochaines collectes **les mardis 11 avril, 9 mai et 13 juin 2023, de 10 h à 18 h, à la salle Prévert, rue Jacques Prévert.**

Scannez le QR code pour prendre rendez-vous :



## Pass seniors

### Marche nordique :

Tous les mercredis, départ 10 h.  
5 avril - stade Delabre  
12 avril - stade Delmotte  
19 avril - Espace F. Mitterrand  
26 avril - stade Limousin

### Fitness d'entretien / Gym douce :

Tous les lundis de 15 h 30 à 16 h 30 à l'Atrium Maison Sport-Santé, 75 avenue des Fusillés

### Taïso :

Tous les mardis de 9 h à 10 h à l'Espace François Mitterrand, rue René Cassin

### Atelier Mémoire :

Tous les vendredis, hors vacances scolaires, de 14 h à 15 h 30 à la salle Prévert

Tous les vendredis, hors vacances scolaires, de 16 h à 17 h 30 à la salle Guy Mollet

Pour la bonne organisation des activités, il est nécessaire de s'inscrire au 03 21 77 35 53

# Prenons soin de nos oreilles !



L'oreille est un organe complexe, important et fragile de notre corps. Elle reçoit les informations sonores et les transmet au cerveau qui, lui, les analyse. Elle nous permet de communiquer et contribue à notre équilibre. Depuis plusieurs années, les spécialistes de l'audition insistent sur l'importance de prendre soin et de protéger ses oreilles, notamment du bruit. Plus de 10 % de la population française serait confrontée à une perte d'acuité auditive ou une baisse de l'audition. Seulement 17 % des personnes atteintes ont un appareil auditif.

## La perte d'audition peut entraîner plusieurs désagréments :

- Troubles sociaux (difficultés à communiquer, isolement social)
- Troubles physiques (maux de tête, hypertension, perte d'équilibre, acouphènes, hyperacousie)
- Troubles psychologiques (stress, sentiment d'insécurité, sentiment de honte et fatigue)

## Voici quelques conseils pour avoir les bons réflexes :

- Nettoyez vos oreilles régulièrement.
- Évitez les cotons-tiges.
- Baissez le volume du casque audio ou des écouteurs.
- Privilégiez le casque audio aux écouteurs.
- Faites contrôler vos oreilles chaque année par votre médecin traitant.
- Gardez vos oreilles au sec, pensez à bien les sécher.



## Téléthon : + de 4.229 € récoltés

Le 7 mars dernier se tenait dans les salons d'Honneur de l'hôtel de ville, la remise du chèque à l'Afm Téléthon, en présence M. le Maire Steve Briois et de son adjointe Annie Wannepain.

4.229,90 euros ont été récoltés grâce à l'implication de nos associations sportives et culturelles, des habitants et du CCAS de la ville. Merci pour votre engagement !

**On se donne rendez-vous l'année prochaine !**



## Les nouveaux citoyens reçus à l'hôtel de ville

Le 25 mars 2023, la Ville d'Hénin-Beaumont a accueilli une cérémonie pour célébrer le passage à la majorité de plusieurs jeunes adultes. À cette occasion, Monsieur le Maire a prononcé un discours soulignant l'importance de la citoyenneté et rappelant les combats menés pour que chacun puisse jouir de ses droits civiques.

La citoyenneté est le fait d'être reconnu officiellement comme membre d'une ville ou d'un État et de pouvoir participer à la vie publique et politique. Elle permet à chaque individu de s'exprimer librement et de jouer un rôle dans les décisions qui concernent la société dans laquelle il vit.

Monsieur le Maire a rappelé que la citoyenneté est un acquis relativement récent et qu'elle a été obtenue grâce aux combats menés par les générations précédentes, des prémices de la Révolution française à son élargissement aux femmes par le Général de Gaulle.

Il en a d'ailleurs profité pour souligner que, malgré ces avancées, de plus en plus de Français boudent les urnes et ne participent plus aux élections. Il a tenu à rappeler que le droit de vote est une chance précieuse et qu'il est important de s'en servir pour exprimer ses opinions, ses valeurs et son choix.



## In memoriam

### Gérard Botz nous a quittés

Le 16 mars dernier, nous apprenions la disparition, à l'âge de 72 ans, de Gérard Botz, fidèle Héninois engagé. Il s'était notamment fait connaître en 2001 en devenant conseiller municipal aux côtés de Steeve Briois, mandat qu'il honorerait jusqu'en 2008.

Homme des plus discrets, il a passé sa vie au service des autres, dans un dévouement entier.

Ses collègues de Cora Courrières, où il était employé à la station-service de 1973 à 2009, gardent le souvenir d'un ami empathique,

ayant toujours un mot réconfortant quand il voyait une personne chagrine ou soucieuse. Il leur donnait d'ailleurs régulièrement de ses nouvelles. De longues années durant, il s'est occupé de ses parents jusqu'à leur décès.

Passionné de sport, il pratiquait la plongée sous-marine au club de Douai, et le tir à Fouquières-lès-Lens.

Monsieur le Maire et l'ensemble du conseil municipal s'associent à la tristesse de ses proches.

# Rappel des obligations et d

## Cas particuliers

Il existe de nombreux cas particuliers :

- Terrasse de hauteur au sol  $\geq 60$  cm, piscine, serre et châssis, auvent, carport, pergola, véranda, construction d'une mezzanine de hauteur sous plafond  $\geq 1,80$ m à l'intérieur d'un bâtiment existant, abri bûches, mur et clôture...
- Travaux sur un Établissement Recevant du Public (ERP), tels que les commerces, bureaux, activités de service... Toute création ou modification intérieure d'un ERP (agencement du mobilier, cloisonnement, ouvertures...) 1) sont soumis à Autorisation de Travaux (AT) préalable. La demande d'AT ERP permet de vérifier la compatibilité du projet avec les règles de sécurité et d'accessibilité indispensables à l'accueil du public.
- A noter également que l'installation d'une pompe à chaleur ou d'un climatiseur venant modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment est soumis à déclaration préalable (DP). Par ailleurs, conformément au décret n° 2022-452 du 30/03/2022, 2) l'installation des systèmes de chauffage ou de climatisation en surplomb du domaine public en extérieur est désormais interdite.



**Privilégiez les matériaux locaux pour vos projets afin de garantir une préservation de la qualité urbaine, architecturale et paysagère de notre ville**

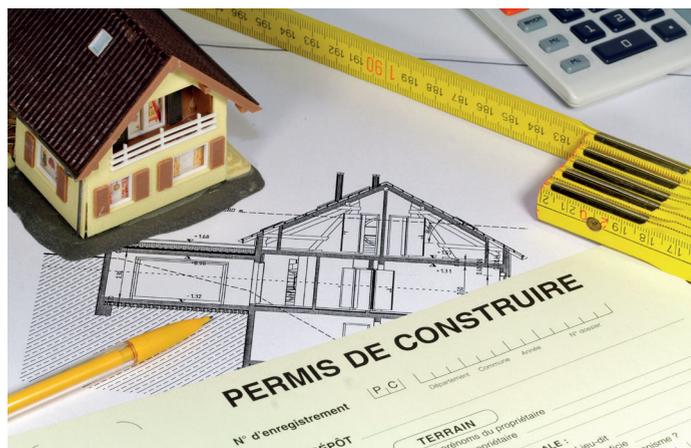
Afin de répondre aux objectifs fixés par le PLU et dans le but de préserver l'architecture traditionnelle régionale et locale, vos projets de construction, d'extension ou d'amélioration d'un bâti existant devront favoriser :

- Les briques rouges traditionnelles qui allient résistance aux intempéries et aux aléas du vieillissement en ce qui concerne l'ossature,
- Les tuiles de couleur brune, rouge orangée et le format petit moule, de préférence en terre cuite, en ce qui concerne la toiture,
- L'Isolation Thermique par l'Intérieur plutôt que l'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE). En effet, avec les retours d'expérience de cette technique d'isolation qui s'est répandue depuis une dizaine d'années, une ITE mal conçue pourrait empêcher la respiration des matériaux d'origine de l'immeuble et provoquer, à terme, un effet « k-way » à l'ossature et à la structure porteuse d'un bâtiment (humidité et condensation) et ainsi, nuire à sa solidité et sa pérennité. Les ITE peuvent également engendrer une dénaturation de la façade de l'immeuble et sont bien souvent nuisibles à la qualité urbaine, architecturale et paysagère d'un secteur.

# URBANISME : des règles élémentaires (suite)

## A chaque projet son formulaire CERFA

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme en vigueur. En fonction du type de projet, il faut déposer une demande d'autorisation d'urbanisme (Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis de Démolir...). Plusieurs formulaires CERFA existent. Ils sont disponibles sur demande auprès du service urbanisme de la ville ou téléchargeables en ligne sur le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) (rubrique logement / autorisation d'urbanisme).



## Actions et Sanctions

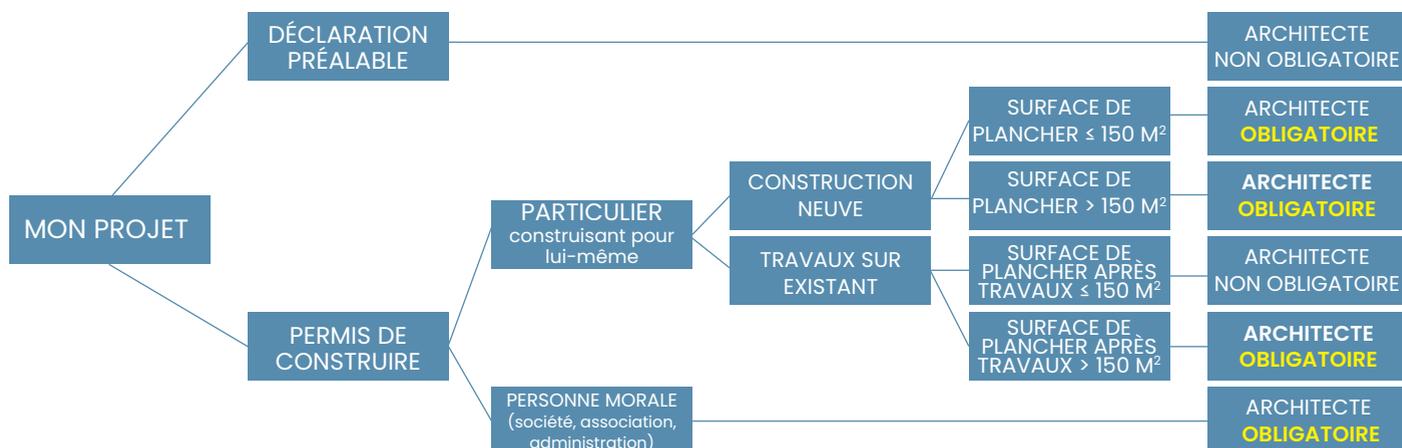
L'exécution de travaux sans autorisation d'urbanisme préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit (article L.480-1 à L.480-4 et L.160-1 du code de l'urbanisme) et est passible de poursuites pénales (article L.480-2 du code de l'urbanisme).

Le fait d'exécuter des travaux sans autorisation d'urbanisme est puni d'une forte amende. En cas de récidive, outre la peine d'amende ainsi définie, un emprisonnement de six mois peut également être prononcé.

Si l'infraction persiste et que la régularisation ou la démolition n'est pas envisageable, un procès-verbal est dressé par les agents commissionnés assermentés du service urbanisme de la ville et est transmis au procureur de la République. L'administration peut également ordonner l'interruption des travaux (L.480-2 du code de l'urbanisme).

Parallèlement aux sanctions pénales, le tribunal correctionnel peut imposer des mesures de restitution (L.480-5 du code de l'urbanisme) comme la démolition ou la mise en conformité des lieux avec l'autorisation accordée ou dans leur état antérieur.

## L'obligation de recourir à un architecte dans certains cas



# Collecte des déchets verts

L'arrivée du printemps va permettre aux jardiniers de reprendre leurs activités pour mettre en valeur leur jardin. Néanmoins, ces activités riment souvent avec déchets et, dans le cas présent, il s'agit de déchets verts que la Communauté d'Agglomération Henin-Carvin (CAHC) collectera à nouveau tous les 15 jours.

Deux secteurs d'intervention ont été définis par la CAHC pour la ville d'Hénin-Beaumont. La collecte débutera le 6 avril pour le secteur n° 2 et le 7 avril pour le secteur n° 1, selon le calendrier suivant :

**Secteur 1 :** chaque vendredi les semaines paires  
7 et 21 avril / 5 et 19 mai / 2, 16 et 30 juin / 14 et 28 juillet / 11 et 25 août / 8 et 22 septembre / 6 et 20 octobre / 3 et 17 novembre / 1er décembre.

**Secteur 2 :** chaque jeudi les semaines paires  
6 et 20 avril / 4 et 18 mai / 1er, 15 et 29 juin / 13 et 27 juillet / 10 et 24 août / 7 et 21 septembre / 5 et 19 octobre / 2, 16 et 30 novembre.

Afin d'identifier le secteur dans lequel figure votre rue, la CAHC a réalisé un guide du déchet végétal ; guide que vous pouvez consulter et télécharger sur le site internet [www.agglo-henincarvin.fr](http://www.agglo-henincarvin.fr), Rubrique Vie quotidienne / Déchets / Collecte des déchets végétaux.



**Les règles définies par la CAHC afin, notamment, de faciliter les opérations de manutention, sont conservées :**

- Placer les déchets végétaux (herbes, feuilles), dans des sacs ou des containers, en respectant un poids maximum de 35 kg.
- Réaliser, avec les branches d'un diamètre maximal de 10 cm, des fagots d'une longueur maximale de 1,20 m. Les fagots ne doivent pas être liés avec du fil de fer ; il convient d'utiliser plutôt une cordelette.
- Disposer les déchets sur le trottoir, à partir de 17 h 30 la veille du jour de collecte en veillant à limiter la gêne pour la circulation des piétons, et placer un récipient rigide afin que les agents puissent y déposer les sacs vidés, pour éviter qu'ils s'envolent sur la voie publique.

Si le volume de déchets verts est particulièrement important, il vous est conseillé de vous rendre à la déchèterie située rue Pierre Brossolette (à côté du stade Delmotte).

Cependant, le meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas, pensez à utiliser vos déchets verts pour réaliser du compost qui est un excellent engrais naturel, ou, pour les branches coupées et broyées, un paillage à déposer au pied de vos plantations, ou dans votre composteur pour l'alimenter en matières sèches carbonées. De même, servez-vous de la fonction « mulching » de votre tondeuse pour éviter de produire des déchets de tonte. Enfin, si vous laissez une partie de votre jardin se développer naturellement sans réaliser de tonte régulière, vous contribuerez à favoriser la biodiversité.

Par ailleurs, il est rappelé que le brûlage des végétaux, ou de tout autre déchet, est interdit par le Règlement Sanitaire du Département du Pas-de-Calais. En effet, brûler des déchets verts constitue une source de production de substances toxiques qui nuisent à l'environnement et accentuent la pollution atmosphérique.



Pour toutes questions, nous vous invitons à contacter la CAHC au 0 800 313 249

# Travaux domestiques : respecter les règles, c'est mieux vivre ensemble



Cette période de l'année est propice à la reprise de travaux domestiques, qu'il s'agisse d'activités de jardinage, ou de bricolage, à l'extérieur, ou à l'intérieur de son logement.

Ces travaux peuvent nécessiter l'emploi de certains outils bruyants et il importe, dans ces situations, de limiter la gêne pouvant être occasionnée pour les voisins.

Un arrêté préfectoral du 27 décembre 2007 précise notamment que chacun doit prendre des précautions pour éviter que le voisinage soit perturbé par des bruits répétés et intempestifs liés à une activité de bricolage ou de jardinage.

Cette règle a été précisée par arrêté municipal du 5 novembre 2015 qui a fixé les périodes pendant lesquelles l'utilisation, pour des travaux domestiques, d'outils susceptibles de provoquer une gêne pour le voisinage est autorisée.

**Ces périodes sont définies comme suit :**

**du lundi au vendredi**  
de 8 h 30 à 12 h et  
de 14 h 30 à 19 h 30

**le samedi**  
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30

**le dimanche et les jours fériés**  
de 10 h à 12 h

En dehors de ces périodes, l'emploi d'outils bruyants de bricolage, de jardinage, ou de tous autres travaux, n'est pas autorisé, de manière à réserver des plages horaires calmes pour les riverains.

La Police municipale, que vous pouvez joindre au 06 03 58 36 60, est chargée de contrôler le respect de cette règle.

## Point d'apport volontaire pour le textile : où les trouver ?



Le magazine du mois de novembre vous informait de l'intérêt du Point d'Apport Volontaire (PAV) pour la collecte du textile usagé.

Une étude de faisabilité a été menée sur le territoire communal en lien avec la structure Le Relais. Outre les trois sites existants situés à proximité de l'entrée du parking de l'enseigne Ikea, sur le parking de l'enseigne Decathlon et au niveau de l'entrée du parking de l'enseigne Castorama, 6 nouveaux PAV ont été installés dans le courant du mois de mars sur commune.

**Les sites retenus sont :**

- ▶ Boulevard Emile Basly (stade Delabre)
- ▶ Parking Ampère
- ▶ Rue du Capitaine Bonnelles

▶ Boulevard Albert Schweitzer  
(parking CAHC)

▶ Rue du Colonel Romans-Petit

▶ Place du Limousin (Beaumont)

Des emplacements supplémentaires pourront être proposés ultérieurement selon les besoins identifiés.

**Les consignes de tri sont les suivantes :**

Déposer dans le PAV :

▶ Les vêtements et linges de maison placés dans des sacs fermés d'une capacité de 30 litres

▶ Les chaussures par paire et articles de petite maroquinerie (sacs à main, ceinture...) placés dans des sacs fermés d'une capacité de 30 litres

Ne pas déposer d'articles humides ou souillés.

# Le meilleur déchet c'est celui que l'on ne produit pas !



Produire moins de déchets, c'est possible. Le recyclage et le tri sélectif sont des mesures intéressantes, mais insuffisantes car elles concernent le traitement de déchets, alors que d'autres gestes au quotidien peuvent permettre de réduire notre production de déchets.

Le précédent numéro du magazine municipal suggérait de pratiquer le compostage des déchets de cuisine. D'autres mesures peuvent également être mises en œuvre.



► Ecartez de vos achats les produits jetables : évitez par exemple l'utilisation de lingettes nettoyantes, démaquillantes... y compris celles qui sont qualifiées de biodégradables, l'essuie-tout, les lingettes pour nettoyer les lunettes ; tous ces produits qui finissent enfouis dans sol, ou incinérés.



► Limitez les emballages et les suremballages en pratiquant l'achat en vrac lorsque cela est possible. En achetant des recharges de produit nettoyant pour la vaisselle ou pour le linge, plutôt que des bidons, vous diminuerez votre consommation de plastique. Utilisez l'eau du robinet plutôt que l'eau en bouteille plastique et pensez à préparer des plats maison plutôt que des plats préparés, emballés, suremballés et... souvent bien chargés en sel et en sucre, donc plus mauvais pour la santé.



► Privilégiez l'utilisation de produits réutilisables. Lors de la préparation du café, pensez au filtre réutilisable plutôt qu'au filtre à papier. De même, préférez les piles rechargeables qui, si elles sont plus chères à l'achat, sont plus rentables sur le moyen terme. Quant aux torchons, ils remplaceront avantageusement l'essuie-tout.



► Réparez plutôt que de jeter : En effectuant la réparation d'un appareil électrique, vous prolongerez sa vie et cela peut s'avérer bien moins coûteux que l'acquisition d'un nouveau matériel.



► Donnez ce dont vous ne vous servez plus : un meuble, des vêtements dont vous voulez vous débarrasser ? donnez-les à vos proches, ou à une ressourcerie ou, pour les vêtements, déposez-les dans un des containers Le Relais récemment installés dans la commune. Vous donnerez ainsi une seconde vie à vos objets.

**Pensez durable et non jetable !**

# Ouverture de Basic Fit en plein cœur d'Hénin-Beaumont !

Le 13 février dernier, Basic Fit a officiellement ouvert sa nouvelle enseigne en plein centre-ville d'Hénin-Beaumont, place Wagon. En présence de Monsieur le Maire, de Christopher Szczurek, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, de Michel Vilain et de Jennifer Payen, conseillers municipaux, ainsi que des responsables locaux et régionaux de Basic Fit, la salle de sport a été officiellement inaugurée.

## Des équipements modernes et le recrutement d'un coach en préparation

Installée dans les locaux de l'ancien Carrefour contact, Basic Fit bénéficie d'un cadre spacieux et d'équipements modernes permettant de répondre à tous les besoins en matière de musculation ou de fitness. Un coach sera par ailleurs prochainement recruté par l'enseigne afin que le public

puisse bénéficier d'un accompagnement personnalisé, qu'il s'agisse de sportifs débutants ou expérimentés.

## Une amplitude horaire d'ouverture large

L'équipe de Basic Fit vous accueille du lundi au vendredi de 6 h à 22 h 30 et le week-end de 9 h à 19 h pour vous aider à atteindre vos objectifs et vous faire passer un moment agréable à la salle de sport.

Une nouvelle option pour rester en forme et en bonne santé est ainsi ouverte aux habitants, en plus de l'Atrium, situé rue des Fusillés et de l'accompagnement proposé par le service des Sports dans le cadre de la Maison Sport-Santé.

**Basic Fit Hénin-Beaumont**  
126 place Wagon



## Opération « Consommez local ! » :

40 € d'achats = 10 € offerts sur le marché de Beaumont

Depuis un an, les commerçants du marché local de Beaumont vous proposent leurs produits frais, locaux et de saison. Afin de promouvoir cet événement et le faire connaître de tous, l'Union des Commerçants d'Hénin-Beaumont lance l'opération « Consommez local ! »

### Le principe est simple :

pour **40 €** dépensés  
sur le marché du 16 avril,

vous recevrez, sur présentation des tickets de caisse ou de carte bleue au stand de l'Union des Commerçants,

**10 €**  
de bons d'achat

à dépenser sur les marchés de Beaumont pour les  
**100 premiers** clients à partir du 7 mai !\*

Profitez de cette opération pour assister ou participer à la première Fête du vélo à partir de 9 h 30 avec deux parcours de 20 km (vélo de route ou VTT), ainsi qu'un parcours du cœur dont le départ se fera à 10 h sur le parking du stade Limousin.

### Prochains marchés de Beaumont :

les 16 avril, 7 et 21 mai,  
4 et 18 juin.

De 8 h 30 à 12 h 30,  
place Limousin, rue  
Saint-Martin, secteur  
Beaumont.



## Stationnement sur le trottoir : les règles et les sanctions



Lorsqu'on se gare, il est important de ne pas entraver la circulation des piétons, des cyclistes ou d'autres véhicules. Le non-respect de cette règle peut entraîner une infraction, notamment dans le cas du stationnement sur le trottoir, qui est considéré comme un stationnement gênant en agglomération. En effet, un véhicule doit être stationné sur le bas-côté sur les emplacements dédiés, le long du trottoir s'il y a des places de stationnement, ou à droite de la chaussée pour les voies à double sens. Si la voie est à sens unique, le stationnement peut être effectué à gauche et/ou à droite suivant la signalétique en place.

Les infractions liées aux stationnements peuvent être de différents types : sta-

tionnements gênants, très gênants ou dangereux, ainsi que les stationnements abusifs. Le stationnement sur le trottoir relève de la première catégorie et peut entraîner une contravention de 2<sup>e</sup> classe, avec une amende forfaitaire de 35 € qui peut être majorée jusqu'à 150 €. Bien que cette infraction n'entraîne pas un retrait de point, il est important de noter que le véhicule peut être immobilisé et mis en fourrière.

Il est donc conseillé de respecter scrupuleusement les règles de stationnement afin d'éviter tout risque d'infraction et de gêner les autres usagers de la route. Les stationnements gênants et dangereux peuvent également entraîner une amende de 4<sup>e</sup> classe, dont le tarif est beaucoup plus élevé.

## Sur les passages piétons, les voitures n'ont pas leur place

Les refus de priorité sont des comportements dangereux sur la route, qui consistent à ne pas respecter les règles de priorité en vigueur. Ces infractions peuvent causer des accidents graves, notamment avec des piétons.

En cas de refus de priorité, le conducteur commet une infraction de quatrième classe, qui entraîne une amende forfaitaire de 135€, le retrait de 4 points sur le permis de conduire ainsi qu'une possible

suspension du permis de conduire pouvant aller jusqu'à trois ans.

Depuis le 18 septembre 2018, ne pas céder le passage à un piéton souhaitant clairement traverser une rue au niveau d'un passage piéton est considéré comme une infraction plus grave, de quatrième classe, qui entraîne le retrait de 6 points sur le permis de conduire. Il est donc primordial de respecter les règles de priorité sur la route, pour la sécurité de tous les usagers.



## Un vol de cuivre stoppé par la police municipale

Le lundi 6 mars dernier, la Police municipale est informée d'un possible vol de cuivre en cours au niveau d'un bâtiment inoccupé, rue John Fitzgerald Kennedy. Rapidement, les policiers arrivent sur place et découvrent que l'entrée de gauche du bâtiment est ouverte alors que les portes d'entrée de l'immeuble sont normalement condamnées. Dans le hall, les agents constatent

la présence importante d'eau ainsi qu'un bruit s'apparentant à une fuite. Les policiers constatent alors que les logements ont été forcés et que des tuyaux en cuivre ont été dérobés.

Dans le dernier logement inspecté, les agents découvrent dans une pièce plusieurs tuyaux en cuivre jonchant le sol ainsi qu'un pied de biche et un sac contenant des tuyaux en cuivre décou-

pés et calibrés.

En progressant dans le logement, les policiers arrivent dans une pièce sombre et tombent nez à nez avec trois personnes tentant de se dissimuler sans bruit avec à leurs pieds un pied de biche et une pince.

Les trois individus mis en cause sont interpellés et remis aux officiers de police de Lens.

# La police municipale contre les violences intrafamiliales

Début mars, les policiers municipaux sont requis par la police nationale au sujet d'un différend conjugal à Hémin-Beaumont. La patrouille se rend immédiatement sur place et constate la présence d'une femme dans la rue face au domicile concerné. Cette dernière déclare que lors de la dispute, son conjoint lui a porté des coups au visage, et qu'il se trouve à l'intérieur du domicile.

Effectivement, la victime présente une plaie au nez et est tuméfiée sur la joue et l'œil gauche.

Dans le même temps un homme visiblement alcoolisé ouvre la fenêtre et déclare qu'il ne sortira pas de la maison. Les policiers municipaux décident alors d'effectuer un bouclage autour du domicile afin d'éviter que le mis en cause ne tente de prendre la fuite.

C'est à ce moment qu'ils l'aperçoivent en train de sortir par la porte du jardin et prendre la fuite. Les agents parviennent à le rattraper alors qu'il se cachait dans la végétation.

L'Officier de Police Judiciaire informé des faits demande alors de lui mettre à disposition le mis en cause interpellé. La réactivité et la pugnacité des policiers municipaux ont permis encore une fois de venir en renfort des forces étatiques et de mettre fin à des violences intrafamiliales.

**Rappelons que le Point Justice (03.21.49.44.58 ou 30.39) situé au 143 avenue des Fusillés dans les locaux du CCAS à côté du commissariat de la police nationale vient en aide aux victimes en les informant ou les orientant vers les associations dédiées à ce type de faits.**



## Chiens dit dangereux : quelles sont les règles ?

En France, les chiens considérés comme dangereux doivent respecter des règles spécifiques en matière de déclaration et de mise en sécurité. Ces règles sont définies par la loi du 6 janvier 1999 relative aux animaux dangereux.

Tout d'abord, il est important de noter que les chiens considérés comme dangereux sont ceux appartenant à certaines races ou types de chiens, tels que l'American Staffordshire terrier (communément appelés pitbull), le Mastiff (communément appelés boerbull), le Tosa ou le Rottweiler.

Ces chiens doivent être déclarés auprès de la mairie qui remettra un permis de détention provisoire jusqu'au 1<sup>er</sup> anniversaire de l'animal ; une évaluation comportementale sera ensuite effectuée pour prolonger au non ce permis.

Ensuite, les propriétaires de chiens dangereux doivent respecter certaines obligations en matière de mise en sécurité de leur animal.

### Ces obligations incluent notamment :

- 🐾 la tenue en laisse et en muselière de l'animal lorsqu'il est en dehors de la propriété, l'accès aux transports et lieux publics étant strictement interdit
- 🐾 la souscription d'une assurance responsabilité civile pour couvrir les dommages causés par l'animal,
- 🐾 la participation à des cours de dressage pour l'animal,
- 🐾 la stérilisation de l'animal.

En cas de non-respect de ces règles, les propriétaires peuvent être passibles de sanctions pénales, allant jusqu'à l'euthanasie de l'animal. Il est donc important de prendre connaissance de ces règles et de les respecter pour garantir la sécurité de tous.

De surcroît, le fait d'acheter, de vendre ou de donner un de ces chiens est une infraction punie de 6 mois d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende. Il est important de rappeler que ces chiens, comme tout autre animal, n'obéissent que sur la volonté de leur maître.

**Il est donc de la responsabilité de chaque propriétaire d'éduquer son chien pour qu'il puisse grandir et vivre dans un environnement sain et d'amour.**



## Quand et comment faire reconnaître mon enfant ?

La filiation d'un enfant né de parents non mariés doit être établie de manière explicite. **La filiation maternelle est automatique** lorsque le nom de la mère figure sur l'acte de naissance. En revanche, la filiation paternelle doit être établie par le père avant ou après la naissance de l'enfant en faisant une reconnaissance de paternité. Il y a trois possibilités pour la reconnaissance de paternité : avant la naissance, au moment de la déclaration de naissance, ou après la naissance de l'enfant.

- 1 Si le père (ou la mère) souhaite reconnaître l'enfant avant la naissance, il doit se présenter à n'importe quelle mairie en présentant un justificatif d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. L'officier d'état civil rédige immédiatement l'acte de reconnaissance, qui doit être signé par le parent. Une copie de l'acte doit être présentée lors de la déclaration de naissance, et mentionne les noms et prénoms des parents.
- 2 Si le père souhaite reconnaître l'enfant au moment de la déclaration de naissance, il peut le faire à la mairie où l'enfant est né. La filiation maternelle est automatique si le nom de la mère figure dans l'acte de naissance. Un livret de famille est délivré à l'occasion de la naissance du premier enfant.
- 3 Si le père souhaite reconnaître l'enfant après la naissance, il doit se présenter à n'importe quelle mairie en présentant un justificatif d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Il est recommandé, si possible, de se munir d'un acte de naissance de l'enfant ou du livret de famille. La reconnaissance peut également être faite devant un notaire. Si la filiation est établie à l'égard d'un autre homme, le père non marié qui a fait une reconnaissance tardive doit contester cette filiation. Toutefois, la contestation est impossible si la filiation à l'égard d'un autre homme a été obtenue par possession d'état.
- 4 Si la déclaration de paternité est tardive, le père non marié ne bénéficie pas de l'exercice de l'autorité parentale pendant un an. Pendant cette période, l'autorité parentale est réservée à la mère dont la filiation est établie. Pour tout renseignement complémentaire, les agents du service état-civil sont joignables au 03 21 74 99 80 ou par mail à [etatscivil@mairie-heninbeaumont.fr](mailto:etatscivil@mairie-heninbeaumont.fr)

Rejoignez nous  
sur **TIKTOK**



# Listes électorales :

## vérifiez en ligne si vous êtes bien inscrit !

Vous venez de fêter vos 18 ans ? Vous avez déménagé récemment ? Vous n'avez pas voté depuis longtemps ? Vous êtes parti à l'étranger ? Vous souhaitez vous assurer que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales pour voter aux prochaines élections ? Vérifiez votre situation électorale en utilisant le service en ligne disponible sur [service-public.fr](http://service-public.fr).

Pour connaître votre situation électorale, il vous faut préciser :

- si vous votez en France ou à l'étranger ;
- le code du département et nom de la commune ou liste électorale consulaire ;
- vos nom et prénom(s) (ATTENTION : indiquez tous vos prénoms !) ;
- votre sexe et votre date de naissance.

Une fois tous les éléments fournis et validés, vous pourrez savoir si vous êtes inscrit sur les listes électorales. En cas de réponse positive, le numéro de votre bureau de vote et son adresse vous seront précisés.

## Inscription (ou changement d'adresse) sur les listes électorales

Vous avez déménagé récemment ? Pensez à effectuer votre changement d'adresse sur les listes électorales !

**En ligne, c'est plus simple et plus rapide :**

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/> mais la démarche est toujours possible par courrier ou par mail en remplissant le Cerfa correspondant et en y joignant les pièces justificatives nécessaires (pièce d'identité et justificatif de domicile récent) ou en venant directement au service « élections » en mairie, muni(e) de ces mêmes justificatifs.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service dédié au 03 21 74 87 59.

## Reprise de concessions

La municipalité engage une procédure de reprise de concessions échues et non renouvelées dans les deux années suivant la date d'échéance.

Si vous êtes titulaire ou ayant droit (ascendant ou descendant en cas de décès du titulaire) d'une concession qui est arrivée à son terme dans l'un des trois cimetières de la commune, nous vous offrons la possibilité de renouveler votre concession si vous le souhaitez. Cette offre est valable tant que la concession n'a pas été reprise administrativement par arrêté municipal.

Nous vous invitons à vous rapprocher du service « Régie des cimetières », situé en mairie ou au 03.21.49.74.39.

**Rappel :** les premières reprises de concessions auront lieu courant mai 2023.

Nous tenons à vous remercier pour votre compréhension et votre collaboration dans cette démarche.

## Service cartes d'identité - passeport : une fermeture tardive une fois par mois !

Afin de faciliter les démarches des personnes ne pouvant se déplacer pour l'instruction de la demande d'un titre sécurisé (sur rendez-vous) ou le retrait (sans rendez-vous) d'un titre pendant les horaires d'ouverture ordinaires : le service des titres sécurisés (cartes nationales d'identité et/ou passeports), situé en mairie annexe 337 rue Saint-Martin, est ouvert le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h.

**Prochaines dates concernées : les mercredis 5 avril et 3 mai 2023.**

Pour tout renseignement, les agents du service sont à votre disposition au 03 21 74 99 83 (prise de RDV) / 03 21 20 21 25 (renseignements divers)

## Le service Manifestations intègre l'hôtel de ville



Le service Manifestations a récemment déménagé de la rue Voltaire vers de nouveaux locaux situés au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville d'Hénin-Beaumont.

Cette nouvelle localisation offre une plus grande visibilité à ce service important de la vie municipale.

Le service Manifestations a pour mission de faciliter l'organisation des différents événements publics de la ville, mais est aussi l'interlocuteur exclusif des associations pour les accompagner dans leurs démarches.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le service au 03.21.74.87.27.

## GROUPE MAJORITAIRE

---

### APRÈS AVOIR FAIT CAMPAGNE POUR MACRON, TONDELIER JOUE À LA RÉVOLUTION CONTRE LUI

L'arrivée de Marine Tondelier à la tête des Verts depuis décembre a produit les effets escomptés : chaque semaine est un festival de niaiseries et d'âneries, dans une stratégie du buzz permanent, au point d'agacer encore un peu plus ses adversaires, mais surtout ceux qui sont supposés la soutenir.

Ainsi, un cadre de son propre parti a déclaré à la presse : « Elle donne l'impression d'être une ado de 40 ans qui dit des trucs bizarres. Sa crédibilité en prend un coup. »

Un peu comme Laurent Wauquiez qui mettait une parka criarde pour qu'on le remarque, Marine Tondelier arbore depuis son nouveau statut un bandana rouge pour être encore mieux vue. Tout est décidément calculé pour celle qui se moque qu'on parle d'elle en mal, pourvu qu'on parle d'elle !

Rien n'est laissé au hasard et tout rentre dans une logique électorale. Après avoir mené une campagne active pour faire réélire Emmanuel Macron au second tour de l'élection présidentielle (au point de se brouiller avec les Insoumis locaux), Marine Tondelier manifeste aujourd'hui contre lui, faisant mine de découvrir la brutalité sociale de celui qu'elle a soutenu opportunément.

Mais en votant Macron en mai 2022, elle savait très bien ce qu'elle faisait : la réforme des retraites est aussi l'enfant de cette gauche traîtresse dont se détournent les travailleurs depuis 30 ans.

Aujourd'hui, Tondelier joue donc les révolutionnaires « wish », provoque les forces de l'ordre et participe délibérément à des manifestations aux côtés d'éléments radicaux et anarchistes, comme fin mars lors de la manifestation contre les bassines de Sainte-Soline, qui a viré au chaos.

Elle aurait même averti certains manifestants que les forces de l'ordre effectuaient des contrôles anti-drogue et anti-armes – afin que ces militants d'extrême-gauche puissent mieux les éviter –, tout en évoquant avec ironie la violence qui était en train de se déverser. Est-ce là le comportement digne d'une élue de la République, qui vise à tout prix les élections européennes ?

Marine Tondelier change décidément tout ce qu'elle touche en plomb : de l'héritage glorieux d'illustres maires de gauche, elle a fait un fiasco électoral, et de la noble et importante cause qu'est l'écologie, elle a fait un défoirer pour les nerfis de l'extrême-gauche la plus radicale et violente.

Mais ne vous y trompez pas : même la radicalité est opportuniste chez Tondelier, et peu importe qu'elle cautionne le pire tant qu'on parle d'elle et qu'on l'invite sur les plateaux TV. Elle est d'ailleurs protégée en toutes circonstances par *La Voix du Nord*.

Marine Tondelier est symptomatique de ces grands bourgeois qui veulent faire « peuple ». Ils essayeront de vous faire croire à une solidarité des plus aisés envers les plus modestes : il ne faut pas y voir autre chose qu'un moyen de satisfaire leur narcissisme et de se persuader eux-mêmes qu'ils sont des gens biens.

Une chose est sûre, à Hénin-Beaumont, on n'a pas d'éoliennes, mais on a une girouette dont tout le monde se moque !

## GROUPE MINORITAIRE

---

Réforme des retraites : tous mobilisés ! Ces derniers mois, une grande mobilisation a eu lieu contre la réforme des retraites imposée par E. Macron avec le 49.3. Nous dénonçons ce passage en force de cette réforme que les français ne veulent pas. Nous pensons que les travailleurs ont assez donné et qu'une retraite méritée s'impose. Nous apportons notre soutien aux grévistes, notamment aux agents municipaux et de la CAHC qui ont eu le courage de perdre une partie de leur salaire en ces temps difficiles pour défendre les droits des travailleurs. Nous vous défendrons toujours contre ces réformes injustes comme nous vous défendons dans notre ville. G.Ranieri, I.Taurit, M.Tondelier

## NON-INSCRIT

---

C'est ce même RN qui demande la démission de la 1<sup>ère</sup> ministre après x recours au 49.3 et qui ici s'emploie par ses procédés à nous bâillonner, à déformer nos propos ! Dans les 2 cas, c'est le débat qui leur fait peur. P. PIRET

# Centre social

## PLANNING D'AVRIL 2023

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<p>3</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● 16 h - atelier Confiance en soi</li> <li>● Jardinage et chant</li> </ul>	<p>4</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Mardi zen</li> <li>● Pause parents (atelier cuisine)</li> </ul>	<p>5</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● 9 h 30 - Baby gym</li> <li>● Fracture numérique</li> <li>● 14 h - atelier parents/enfants</li> <li>● 17 h - atelier cirque</li> </ul>	<p>6</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● 9 h 30 : Gym seniors / remise en forme</li> </ul>	<p>7</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● 9 h 30 : Marche nordique</li> <li>● Atelier mémoire : <ul style="list-style-type: none"> <li>● 14 h</li> <li>● 16 h</li> </ul> </li> </ul>	<p>8</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● 14 h 30 - Nettoyons la nature sur le terri 89</li> <li>● inscription au 03 21 77 22 80</li> </ul>
<p>10</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Parcours de Pâques (premier jour)</li> </ul>	<p>11</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Mardi zen</li> <li>● 9 h 30 - atelier confiance en soi</li> <li>● Pause parents (atelier cuisine)</li> </ul>	<p>12</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● 9 h 30 - Baby gym</li> <li>● Fracture numérique</li> <li>● 14 h - atelier parents/enfants</li> <li>● 17 h - atelier cirque</li> </ul>	<p>13</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● 9 h 30 : Gym seniors / remise en forme</li> </ul>	<p>14</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● 9 h 30 : Marche nordique</li> <li>● Atelier mémoire : <ul style="list-style-type: none"> <li>● 14 h</li> <li>● 16 h</li> </ul> </li> </ul>	<p>15</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Parcours de Pâques (dernier jour)</li> </ul>
<p>17</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● 14 h - inscription aux activités pause-café et loisirs créatifs sur le thème de Pâques</li> </ul>	<p>18</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● 9 h - balade au parc des Iles</li> <li>● 14 h - on s'amuse en famille (activités diverses sur la santé et jardin pédagogique)</li> </ul>	<p>19</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● 9 h - balade au terri des Pommiers + pique-nique et grand jeux</li> </ul>	<p>20</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Randonnée en famille</li> <li>● 14 h - on s'amuse en famille et activités diverses</li> </ul>	<p>21</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Pause-café : bilan de la semaine et inscription pour semaine suivante</li> <li>● Loisirs créatifs thème Pâques</li> </ul>	<p>22</p>
<p>24</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● 14 h - inscription aux activités pause-café et loisirs créatifs sur le thème de Pâques</li> </ul>	<p>25</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● APRIS*</li> <li>● On s'amuse en famille</li> </ul>	<p>26</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● APRIS*</li> </ul>	<p>27</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● APRIS*</li> <li>● On s'amuse en famille</li> </ul>	<p>28</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● APRIS*</li> <li>● On s'amuse en famille</li> </ul>	<p>29</p>

● Centre social ● Kennedy ● ZAC ● salle Prévert ● salle Guy Mollet (Beaumont)

\* Association de Prévention et de Réduction des Inégalités de Santé

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le centre social au 03 21 77 22 80.

**CASTORAMA Hénin-Beaumont**

# **NOUVEAUX HORAIRES**

**Ouvert  
tous les  
dimanches  
de 10h à 18h**

**castorama**   
changer nous fait avancer